

TRANSPORTS ■ Gare SNCF

# Début des travaux fin 2014

Après plus de dix ans de bataille, la municipalité de Longueville va enfin réussir à offrir à ses riverains et aux usagers de la gare un parc relais et une gare routière digne de ce nom et sécurisé. Le tout doit être livré pour septembre 2016.

Dans un an, les premiers travaux d'aménagement du parc relais de 395 places situés à la place de l'actuelle halle de marchandise devraient avoir commencé. C'est avec joie que les élus de Longueville ont pris note de cette nouvelle faite par Anne-Marie Soullier, lors d'une réunion qui s'est tenue en mairie de Longueville, jeudi 14 novembre.

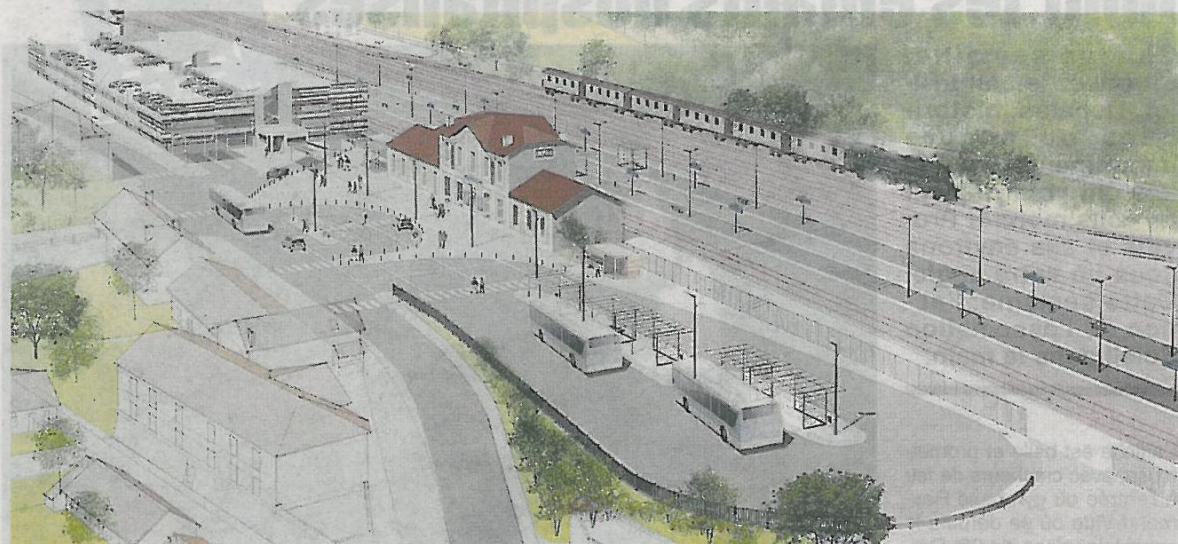
6,9 millions d'euros

Ce projet va donc bel et bien prendre forme après plus de dix ans de combat de la part des élus pour convaincre et rassembler les fonds nécessaires à cet aménagement des abords de la gare et de son parc de stationnement.

Un projet au coût de 6,9 millions d'euros complètement financé et signé. « *On est satisfait pour tout le monde* » lance avec un grand sourire Philippe Fortin, maire de la ville. « *C'est l'aboutissement d'un projet de 12 ans alors que mon prédécesseur, Lucien Moriette. C'était l'engagement fort du mandat* » poursuit-il.

## Circulation

Lors de cette réunion, les élus, les responsables de la SNCF et l'architecte, Laurent Osche, ont commencé à aborder la gestion des



travaux qui vont inmanquablement engendrer une gêne de la circulation et du stationnement le temps de la réalisation du parc relais, de la gare routière et du parvis. La préparation du sol et le

démantèlement de la halle de marchandise devraient être la période la plus délicate nécessitant le passage de nombreux camions.

Une halle que l'AJECTA (musé vivant du chemin de

fer) souhaiterait récupérer comme l'a fait savoir Philippe Fortin à l'équipe de la SNCF. Une demande à laquelle Anne-Marie Soullier a répondu : « *La récupération propre est estimée à 29.000 € pour la halle. Vu*

*l'époque de crise, on ne fait pas de donation* ». Une réunion doit être fixée pour définir le planning d'intervention et la circulation à établir pendant les travaux.

Sébastien LATTANZIO